

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 33/024/2007 – ÉFAI

30 octobre 2007

Informations complémentaires sur l'AU 204/07 (ASA 33/017/2007, 7 août 2007) et ses mises à jour (ASA 33/018/2007, 9 août 2007 ; ASA 33/019/2007, 28 août 2007 ; ASA 33/020/2007, 26 octobre 2007)

Exécution imminente

PAKISTAN

Mohammad Ali (h), 45 ans

Amnesty International a appris que Mohammad Ali avait été pendu à l'aube du 30 octobre à la prison de district de Jhang, dans l'ouest du Pendjab. Le président Moucharrاف avait rejeté sa demande de sursis.

Mohammad Ali avait été déclaré coupable d'avoir tué un homme du nom de Fayaz Ahmad en 1996. Il avait été condamné à mort en mai 2000 et avait été débouté, en 2004, du recours qu'il avait formé devant la haute cour. La Cour suprême avait également rejeté son second et ultime pourvoi.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.